

BOAMP.frBulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/? q=idweb:25-133197

Département(s) de publication : 13, 06, 83, 84

Annonce n° 25-133197

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Salon de Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET N° National d'identification : 21130103100012

Ville: Salon de provence Code postal: 13300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication: 13, 06, 83, 84

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?

PCSLID=CSL_2025_pQTnm9NCU2

Identifiant interne de la consultation : 25260000 Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame BROUILLET

Adresse mail du contact : Service.marches@salondeprovence.fr

Numéro de téléphone du contact: +33 0490448935

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve : Avis renvoyant au Règlement de consultation
- Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve : Avis renvoyant au Règlement de consultation
- Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve : Avis renvoyant au Règlement de consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 30/12/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Sans objet Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement des offres Prix des prestations : 40 % Valeur

technique et environnementale: 60 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE CREATION, REAMENAGEMENT ET REHABILITATION D'ESPACES

VERTS SUR LA COMMUNE DE SALON DE PROVENCE Code CPV principal - Descripteur principal : 45112710

Type de marché: Travaux

Description succincte du marché: Le présent accord-cadre porte sur les travaux de création, réaménagement et réhabilitation d'espaces verts de la Commune de Salon de Provence. Pour le présent accord-cadre, le titulaire est amené à effectuer les travaux suivants (liste non exhaustive): - Terrassements, mise en forme paysagères, - Travaux de plantations d'arbres, arbustes, vivaces, de semis - Travaux liés aux réseaux d'arrosage et de raccordement, - Travaux de maçonnerie, pose de revêtements - Fourniture et pose de mobiliers et clôtures, grilles et portails, L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le seuil maximum de commande est fixé pour la période initiale de l'accord-cadre à 500 000 euro(s) HT. Le montant sera identique pour chaque période de reconduction. L'accord cadre est conclu pour une période initiale à compter du 01/01/2026 (ou de sa notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31/12 /2026. Il est ensuite reconductible par période d'un an, trois fois. Le marché sera financé par le Budget de la Commune

Lieu principal d'exécution du marché : L'ensemble du territoire de la Ville de Salon de Provence 13300 SALON DE PROVENCE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire: Non

Autres informations complémentaires : Aucune forme de groupement n'est imposée. toutefois, en cas de groupement conjoint le mandataire devra être solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/12/2025